



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 170 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, au cours des dernières années, le ministère de la Santé et des Services sociaux a favorisé la centralisation de ses services et a considérablement réduit son budget en matière de services sociaux pour les première et deuxième lignes;

CONSIDÉRANT QUE le même ministère valorise, au détriment de la qualité des interventions, l'approche quantitative, démontrée inefficace;

CONSIDÉRANT QUE les impacts d'une telle orientation sur l'ensemble des personnes de la société – celles présentant des besoins psychosociaux, souvent pris en charge alors que leur situation s'est grandement détériorée, ainsi que les intervenants offrant ces services, exposés de plus en plus à un haut niveau de détresse, d'épuisement et de surcharge professionnelle – ont défigurés le mandat de leur organisation, en raison des contextes de surcharge ou de manque de fonds;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'il :

- Abandonne cette approche quantitative pour favoriser une approche qualitative;
- Procède à une décentralisation des services sociaux offerts à la population;
- Alloue des sommes supplémentaires récurrentes pour le maintien des services de première et deuxième lignes et rehausse le budget alloué aux organismes communautaires;
- Prenne au sérieux les points mis de l'avant dans cette pétition et saisisse leur importance comme facteurs favorisant le maintien en poste durable de ces intervenantes et intervenants sociaux qui œuvrent auprès d'humains en détresse.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sol Zanetti, député de Jean-Lesage

17 septembre 2019

Date de signature de l'extrait